

Beobank propose des conditions avantageuses à l'occasion du Salon de l'Auto

Bruxelles, le 13 janvier 2023 – En prélude au Salon de l'Auto, Beobank dévoile aujourd'hui ses taux pour prêts auto ainsi que ses tarifs pour assurances auto pour particuliers et lance également un nouveau Prêt voiture Eco.

Pour beaucoup de Belges, et donc aussi pour Beobank, janvier est traditionnellement un mois où les solutions de mobilité occupent le devant de la scène. « *Beaucoup de Belges attendent en effet le mois de janvier pour acheter une nouvelle voiture. Nous avons donc choisi cette période pour faire un effort supplémentaire pour les nombreux Belges qui envisagent d'acheter une nouvelle voiture dans les semaines à venir* », explique **Dirk Verhaeghe**, Head of Retail Products chez Beobank.

Nouveau chez Beobank cette année : en plus des taux d'intérêt avantageux pour toutes les solutions de mobilité, les clients particuliers pourront désormais bénéficier, grâce au nouveau Prêt voiture Eco de Beobank pour voitures électriques ou hybrides, d'un taux intéressant de 2,49 % (TAEG). Avec ce taux, Beobank propose actuellement le meilleur taux dans le segment des voitures hybrides et électriques.

« *En proposant un financement avantageux, nous voulons rendre les voitures écologiques accessibles à un groupe de personnes aussi large que possible. Nous remarquons que les ventes de voitures neuves avec moteur écologique augmentent chaque année mais qu'il existe encore toujours une certaine réticence liée entre autres au prix d'achat élevé, à l'autonomie, au manque de bornes de recharge, ... Afin d'aider nos clients existants et futurs à passer à une mobilité durable, Beobank propose, avec son nouveau Prêt voiture Eco, un taux avantageux pour l'achat d'une voiture écologique, de même qu'un tarif réduit intéressant sur l'assurance pour voitures écologiques* », déclare **Dirk Verhaeghe**, Head of Retail Products chez Beobank.

Aperçu des tarifs pour clients particuliers

Produit	Tarif	Conditions
Prêt voiture Eco Beobank	2,49 % (TAEG) ¹ valable au 16/01/2023, sous réserve de modifications	<ul style="list-style-type: none">• Pour l'achat d'une voiture neuve écologique (électrique ou hybride)• Max 60.000 €• Max. 60 mois• Max. 120 % de la valeur d'achat
Prêt voiture Beobank	2,99 % (TAEG) ² valable du 16/01/2023 au 28/02/2023 inclus	<ul style="list-style-type: none">• Pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion de moins de 2 ans (voiture, moto, vélomoteur, scooter, quad ou vélo électrique). Et nouveau mobilhome ou nouvelles caravane.• Max 50.000 €• Max. 60 mois• Max. 120 % de la valeur d'achat
Assurance Auto Beobank³	Du 12/01/2023 au 28/02/2023 inclus deux mois gratuits sur	<ul style="list-style-type: none">• Pour tous types de véhicules, à la souscription d'un nouveau contrat d'assurance Auto Beobank.

	l'assurance Auto Beobank de Partners Assurances SA	<ul style="list-style-type: none">• D'application sur la première prime annuelle, directement intégrée dans le calcul de la prime.
	20 % de réduction sur l'assurance pour voitures écologiques.	<ul style="list-style-type: none">• Pour une voiture écologique (voiture électrique ou hybride, neuve ou d'occasion)

Les particuliers qui souhaitent contracter un prêt à tempérament pour un montant plus élevé et/ou sur une durée plus longue peuvent en discuter avec un conseiller dans une agence Beobank.

Professionnels et entrepreneurs peuvent également s'adresser à Beobank pour une solution sur mesure.

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent

¹ **Prêt voiture Eco** : Prêt à tempérament au Taux Annuel Effectif Global (TAEG) de 2,49 % (taux débiteur actuariel fixe: 2,49 %), sous réserve d'acceptation de votre dossier. Pour un montant de maximum 60.000 €. La durée maximale légale de remboursement est fonction du montant emprunté mais ne pourra pas, pour ce taux, dépasser 60 mois. Pour d'autres durées et montants, veuillez contacter une agence Beobank. Proposition réservée aux particuliers. Uniquement valable pour des voitures neuves écologiques (voiture électrique, voiture hybride). Sur présentation d'une facture ou d'un bon de commande récent signé par les deux parties. Taux valable au 16/01/2023, sous réserve de modifications. Plus d'infos sur beobank.be.

Exemple représentatif : **prêt à tempérament** de 20.800 € remboursable en **60 mensualités** au Taux Annuel Effectif Global de **2,49 %** (taux débiteur actuariel fixe : 2,49 %). Cela signifie **60 mensualités** de **368,79 €**, soit un montant total à rembourser de 22.127,401 €. Taux valable au 16/01/2023, sous réserve de modifications.

² **Prêt voiture Beobank** : Prêt à tempérament à un taux annuel effectif global (TAEG) de 2,99% (taux débiteur actuariel fixe : 2,99 %), taux de référence = 3,40% TAEG sous réserve d'acceptation du dossier. Pour un montant maximum de 50.000 €. Le délai de remboursement maximum légal dépend du montant emprunté mais ne pourra excéder 60 mois pour ce taux. Pour d'autres durées et montants, veuillez prendre contact avec une agence Beobank. Proposition réservée aux particuliers. Uniquement valable pour des véhicules neufs et des véhicules d'occasion de moins de 2 ans (voiture, moto, vélomoteur, scooter, quad ou vélo électrique). Et nouveau mobilhome ou nouvelle caravane. Sur présentation d'une facture ou d'un bon de commande récent signé par les deux parties.

Exemple représentatif: **prêt à tempérament** de 20.700 € remboursable en 60 mensualités à un **taux annuel effectif global de 2,99 %** (taux débiteur actuariel fixe : 2,99 %). Soit **60 mensualités** de **371,49 €** et un montant total à rembourser de 22.289,40 €. Taux valable du 16/01/2023 au 28/02/2023 inclus.

³ L'assurance Auto Beobank est un produit de Partners Assurances SA, entreprise d'assurances de droit belge. Consultez le document d'information disponible sur www.beobank.be pour les conditions, exceptions, limites et franchises avant de souscrire une assurance. Sous réserve d'acceptation du dossier par l'assureur.

Compagnie d'assurance

Partners Assurances SA Compagnie d'assurance ayant son siège 2 boulevard du Roi Albert II, 1000 Bruxelles - RPM Bruxelles 0428.438.211 - IBAN : BE43 3101 9596 0601 - BIC : BBRUBRBB - Tél. : + 32 (2) 673 80 30 - E-mail : relations@partners.be - Site internet : www.partners.be. Agréée sous le numéro 0964 pour les branches 1a, 2, 3, 8, 9, 10a, 13, 16, 17 et soumise à la surveillance de la BNB (Banque Nationale de Belgique, Boulevard de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles, www.nbb.be et de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA), Rue du Congrès 12-14, 1000 Bruxelles, www.fsma.be
Partners Assurances SA collabore avec le prestataire d'assistance Mondial Assistance SA (AWP P&C SA), 2, Boulevard du Roi Albert II, 1000 Bruxelles, numéro d'entreprise 0837.437.919, agréée sous le numéro 2769 pour la branche 18.

Informations sur Beobank en tant qu'intermédiaire d'assurances

Beobank NV/SA, 2 Boulevard du Roi Albert II, 1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0401.517.147, agent lié de Partners Assurances SA pour les assurances Non-Vie.

Beobank NV/SA, Prêteur, Boulevard du Roi Albert II 2, 1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0401.517.147

Service presse Beobank

Inge Everaert
+32 (0)478 829 823
inge.everaert@beobank.be

À propos de Beobank

Beobank SA est une banque belge qui facilite le quotidien de ses 742.000 clients à travers ses produits et services pour particuliers, indépendants et PME mais aussi grâce à son réseau de 213 points de vente (points de vente Retail et PRO Centers). Ses 1366 collaborateurs ont pour vocation d'améliorer la vie quotidienne de ses clients avec des solutions personnalisées et nouent pour cela une relation durable pour pouvoir les accompagner de manière optimale à chaque stade de leur vie. Beobank est une filiale du Groupe Crédit Mutuel (chiffres au 31/12/2021).

Plus d'infos : www.beobank.be